

Séance plénière
du Conseil départemental du Haut-Rhin
le vendredi 3 février 2017

La séance est ouverte.

M. le Président du Conseil départemental (Éric STRAUMANN)

Je vous invite à vous installer. On va procéder à l'appel. Mes chers collègues, on va démarrer avec l'appel. Raphaël, pour l'appel.

Il est procédé à l'appel.

Merci à vous.

Chers collègues, Mesdames et Messieurs du public notamment. Je vois qu'on accueille un groupe de la commune de Durmenach. Merci de nous avoir rejoints, invités par notre collègue Sabine DREXLER. Je salue la presse, évidemment, nos suppléants qui sont là également.

Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous accueille pour cette séance publique qui sera principalement consacrée au débat d'orientations budgétaires pour 2017.

Elle constitue une étape importante de la vie de notre collectivité, mais aussi l'aboutissement d'une démarche de plusieurs mois à laquelle chaque élu et chaque collaborateur aura contribué.

Pourtant, une fois de plus, rien n'était gagné d'avance. Nous n'étions pas à l'abri des graves difficultés que tant d'autres départements rencontrent encore aujourd'hui, en raison du désengagement de l'Etat.

106 M€ : voilà le montant que le Conseil départemental du Haut-Rhin devra dégager cette année sur ses fonds propres pour financer des politiques transférées, alors que celles-ci devraient être intégralement compensées.

Ce sont malheureusement autant de moyens dont notre collectivité ne disposera pas en 2017, pour le remboursement de la dette, pour l'accompagnement des projets de ses partenaires et pour la réalisation de ses propres équipements.

Si nous avons réussi à « absorber » les effets des carences de l'Etat, ce n'était nullement par la grâce d'un providentiel coup de baguette magique.

Il s'agit plutôt du résultat de décisions politiques courageuses et d'une gestion budgétaire rigoureuse.

Je citerai à cet égard deux exemples très significatifs :

En premier lieu, la baisse de nos charges courantes à hauteur de 8% sur les deux derniers exercices, soit plus de 11 M€ d'économies.

En second lieu, la réduction de 3,7 M€ de la charge du RSA grâce au renforcement des contrôles. A noter qu'il s'agit d'une première depuis 10 ans, et que dans le même temps, nous avons permis à 2.000 personnes de retrouver un emploi.

Tout ceci doit nous rendre à la fois confiants et ambitieux dans la perspective de ce nouvel exercice budgétaire.

Confiants, tout d'abord, parce que nos fondations s'avèrent particulièrement solides.

Je veux évidemment parler de celles qui se déclinent en indicateurs financiers purs et durs : une fiscalité parmi les plus basses de France ou encore une dette qui diminue régulièrement.

Mais je tiens également à y inclure la dimension politique, celle qui se traduit par notre volontarisme sans faille, notre besoin constant d'innover et notre envie de faire toujours mieux avec moins.

J'y ajoute évidemment l'indispensable dimension humaine, celle représentée par nos collaborateurs dont les capacités d'adaptation ne cessent d'être sollicitées. Ils sont indiscutablement les « coproducteurs » de nos importantes économies de gestion.

Voilà donc ce qui alimente notre confiance quotidienne en l'avenir. De façon raisonnée et raisonnable, mais aussi de façon déterminée et, je l'espère, déterminante pour des lendemains que nous espérons tous meilleurs.

Voilà aussi ce qui justifie notre ambition pour 2017 : être encore plus que jamais engagés aux côtés de tous les Haut-Rhinois, avec une attention toute particulière pour les plus fragiles d'entre eux. Notre politique de solidarité est ainsi évaluée à plus de 375 M€.

Pour cela, nous continuerons à veiller à ce que le « juste droit » devienne la garantie d'une dépense sociale légitime, car utile et contrôlée.

Nous resterons aussi forts et actifs dans nos autres cœurs de compétence.

Forts et actifs, car nous savons que nos concitoyens attendent de nous un service public de haute qualité, en tout point du territoire haut-rhinois.

Forts et actifs aussi, parce que nos partenaires publics et associatifs doivent pouvoir compter sur nous.

Forts et actifs également, parce que nous avons conscience que chaque denier public consacré à la modernisation d'un collège, à la sécurisation d'une route ou au développement du Très Haut Débit, est un denier public injecté dans l'économie.

C'est notamment la raison pour laquelle nous envisageons en 2017, d'augmenter de 10% le volume de nos investissements.

En 2017, nous serons donc confiants et ambitieux.

En 2017, nous resterons forts et actifs.

Et en 2017, nous n'augmenterons pas les impôts. Car nous tenons plus que tout à préserver le pouvoir d'achat des Haut-Rhinois et à consolider l'attractivité de nos territoires pour ceux qui veulent y investir.

Tels sont donc les défis que le Conseil départemental du Haut-Rhin se propose de relever à travers ses Orientations Budgétaires pour 2017.

Il s'en donnera les moyens, tout en poursuivant évidemment son étroite collaboration avec nos voisins bas-rhinois que nous rencontrerons cet après-midi.

Le temps est à présent venu de nous consacrer à l'examen des différents rapports inscrits à l'ordre du jour de cette séance publique, notamment celui consacré au régime d'ouverture des commerces le dimanche.

Je vous remercie de votre attention.

Applaudissements.

Nicolas a demandé la parole.

Nicolas JANDER

M. le Président, mes chers collègues, le groupe UDI et Indépendants ne peut que se satisfaire des Orientations budgétaires 2017 qui seront présentées aujourd'hui. La pression fiscale est stable, alors même que nos besoins dans le domaine de la solidarité augmentent continuellement et que les dotations de l'État sont, elles, en baisse tout aussi constante. C'est le fruit des efforts consentis par nos territoires. Cette prouesse trouve sa source dans les arbitrages serrés réalisés dans les différentes commissions thématiques et dans les efforts consentis par nos services, dont le travail considérable est à souligner. Notre Département doit s'engager avec force dans toutes les démarches qui auront pour but la réinsertion dans le monde du travail. Le dispositif RSA et bénévolat, conduit par Josiane MEHLEN, est l'exemple de notre démarche volontariste en la matière. Mais ne mettons pas tous nos œufs dans le même panier et multiplions les démarches en nous inspirant aussi de nos voisins qui pourraient avoir des recettes efficaces pour aller vers plus de retours à l'emploi, qui, par effet de levier, devraient nous mener vers des jours budgétairement meilleurs. Notre capacité de désendettement n'excède pas les 5 ans d'épargne brute. Cela signifie que la dette est parfaitement sous contrôle. Peut-être pourrions-nous profiter des taux d'intérêt historiquement bas pour accentuer encore nos investissements. Nous avons de nombreux projets, à commencer par l'entretien et la construction de nos routes ou de nos collèges, qui pourraient fournir du travail à nos entreprises et, évidemment, de l'emploi. Nous pensons que personne ne pourra nous reprocher un recours à l'emprunt, évidemment mesuré, pour mener à bien des projets structurants pour notre département. Merci.

M. le Président

C'est ce qui est prévu dans le budget. Vous verrez que le recours à l'emprunt sera sollicité au cours de cet exercice. Raphaël.

Raphaël SCHELLENBERGER

Merci, M. le Président. Chers collègues, alors que la communication, les promesses, les engagements, les approximations de langage, les produits de marketing politique nous sont trop souvent présentés comme ce qu'est la politique en France, la séance de ce jour vient complètement tordre le cou à ces idées reçues. Notre collectivité sait où elle va. Nous l'avons annoncé et nous avançons chaque jour dans cette direction. Pas de stratégie de communication, pas de stratégie électorale, pas de réunion politicienne. Notre mode d'action autour de vous, M. le Président, cher Éric, est différent. L'objectif

est clair, fixé : c'est l'action publique, la modernisation de nos politiques et l'efficience de notre dépense.

Le rapport d'Orientations budgétaires dont nous débattons tout à l'heure en est la preuve. Malgré des moyens qui se retirent ou se resserrent, nous avons surtout la volonté de continuer à changer les choses, à adapter notre territoire à son siècle et à permettre à chaque Haut-Rhinois d'imaginer que demain sera serein. L'action publique est notre leitmotiv. Pas la communication, pas la manipulation. Nous sommes une collectivité concrète et engagée.

Mais nous sommes aussi une collectivité réaliste, consciente des difficultés qui sont les siennes. Dans ce sens, depuis deux ans, nous avons pris à bras-le-corps la réduction de notre effort budgétaire, surtout en matière de fonctionnement. Nous sommes conscients de l'effort que chacun doit fournir, alors que le niveau d'endettement de la France frôle les 100 % de produit intérieur brut. Conscients de notre responsabilité, nous faisons les choix nécessaires.

Après la colère du début, ce n'est plus la nécessité de réduire le niveau de la dépense publique qui m'exaspère – cela, on l'accepte, je le comprends, voire pire, je le revendique. Ce qui m'énerve, m'agace, entretient ma colère d' élu local confronté au quotidien aux difficultés de nos concitoyens, c'est l'injustice de l'effort. Toutes les collectivités ne sont pas logées à la même enseigne. On dirait presque que tout le monde s'est résigné à la stratégie sournoise mise en place par quelques administrations centrales et quelques hauts-fonctionnaires, mécontents des textes de loi tels qu'ils sont votés par le Parlement. Ce n'est pas à eux de décider qui doit faire des efforts dans ce pays. Nous devons faire des efforts ensemble, tous. Mais cela doit se faire dans la transparence et l'équité entre collectivités.

Les collectivités ne peuvent pas d'ailleurs rester seules à faire ces efforts. L'État, ses nombreuses hautes autorités, agences ou autres clubs doivent s'y mettre aussi. Pas question de transférer toujours plus de dépenses sur les collectivités, de réduire leurs marges de manœuvre financières, de les inciter à baisser leurs effectifs et d'observer que, pendant ce temps, l'État profite des marges qu'il se fait sur le dos des collectivités pour continuer à multiplier le nombre de ses administrations. Cela, nous devons le changer.

Ma préoccupation, en tant que conseiller départemental, c'est d'imaginer ce nouveau système local – pas national, mais bien local. La coordination avec nos homologues bas-rhinois est un excellent outil de modernisation de nos politiques à ce titre. Alors que tout le monde perçoit bien que jamais la France n'a été aussi centralisée, c'est aussi à ce moment-là que jamais la confiance en la politique n'a été aussi faible. Ces deux phénomènes sont incontestablement liés. Tant que nous n'irons pas vers plus d'autonomie pour nos collectivités, nous ne pourrons pas changer les choses.

La coordination et le rapprochement des politiques du Haut-Rhin et du Bas-Rhin sont essentiels, car ce sont celles-là qui nous donnent du poids, nous permettent de nous distinguer sur le plan national et illustrent cette envie des Alsaciens d'être toujours à la pointe et d'être un territoire engagé dans sa propre modernisation pour qu'il reste une locomotive de la France et de l'Europe. Notre délibération relative à l'harmonisation de l'ouverture des commerces le dimanche va dans ce sens. C'est un pas de plus, un pas nécessaire. Pas à pas, nous sommes engagés dans l'idée que l'Alsace mérite mieux, dans l'idée que l'Alsace n'est pas qu'une idée, dans l'idée que l'Alsace est un projet politique. Plus d'autonomie, plus de compétences, plus d'efficacité : voilà ce que je nous souhaite pour cette séance et pour les mois à venir. Notre travail et la capacité que nous démontrons aujourd'hui de pouvoir changer les choses concrètement pour nos concitoyens, même en période de crise : l'Alsace mérite bien cela. Merci.

M. le Président

Merci pour ces deux éclairages complémentaires. On démarre avec la première Commission. Lara. Tu as la parole.

Lara MILLION

Très bien, donc on va démarrer effectivement sur les Orientations budgétaires 2017. Il faut rappeler 2016, où nous parlions de rigueur, de responsabilité, de courage. Je pense qu'il faut aussi rappeler que nous avons su faire preuve de volontarisme politique. Ce n'est jamais simple de devoir dire non, d'être responsable. C'est toujours beaucoup plus facile de distribuer, bien entendu, l'argent public, que l'on n'a pas. Oui, nous pouvons le dire : grâce aux élus autour de cette table, grâce aussi à une administration engagée à nos côtés, grâce au Président qui a su nous montrer la voie, nous avons réalisé des choix responsables, je le redis, et surtout une très bonne gestion en 2016.

En 2017, deux mots, qui sont peut-être un peu plus dynamiques : confiance et ambition. Mais nous savons plus qu'hier que le mot confiance n'est pas un mot que l'on peut utiliser comme cela. Il faut des preuves. Et des preuves, nous en avons. Nous allons vous expliquer. Et l'ambition, parce que nous sommes un Département avec des ambitions pour nos citoyens, pour les habitants du département et pour l'Alsace. Nous allons faire de réels choix politiques et, surtout, nous allons respecter la parole que nous avons donnée. Car c'est catastrophique aujourd'hui de ne plus respecter sa parole. C'est catastrophique de faire des promesses et de les oublier. Car le citoyen, lui, ne les oublie pas.

Tout d'abord, j'ai envie de vous parler de la méthode. La méthode, en 2016, rappelez-vous, on était en état d'urgence : 30 M€ de déficit, 30 M€ d'économies à trouver, plus de 60 réunions budgétaires. Ligne par ligne, nous avons vérifié, contrôlé, expliqué le budget à venir. En 2017, 12 commissions budgétaires, avec tous les élus présents à chaque commission. Douze commissions budgétaires thématiques. Encore une fois, ligne par ligne, sur nos choix, sur nos engagements. Trente réunions budgétaires internes pour, aujourd'hui, pouvoir vous présenter ces Orientations budgétaires. Nous ne faisons pas cela seuls. Je le redis : les élus, l'administration, les partenaires, nous avons tous été autour de la table pour vous présenter des Orientations budgétaires 2017 qui ont du sens et surtout pour ne pas être, comme certains, en cessation de paiement ou en grande difficulté.

Cet engagement pour ces Orientations budgétaires, nous allons le détailler. La gestion rigoureuse avec des preuves. Comme l'a dit le Président, nous compensons des engagements de l'État chaque année encore plus. La poursuite du désendettement, parce que, quand on va mal, ce n'est pas le moment de s'endetter. C'est ce que nous avons fait en 2015, en 2016, parce que nous avons une gestion prudente. Des investissements d'avenir concertés et surtout toujours au cœur de nos compétences et au côté des plus fragiles, toujours pour respecter notre parole.

Nous allons maintenant expliquer tous ces engagements avec des chiffres à l'appui et des exemples. Premier engagement : la gestion rigoureuse. La gestion rigoureuse, je vous l'ai dit : les budgets... J'ai entendu certaines choses. Certains disent : « Non, il faut faire confiance ; un budget analysé ligne par ligne, c'est ce qu'on faisait dans le temps. » Peut-être que dans le temps, on n'avait pas autant de difficultés, parce que justement on analysait les budgets ligne par ligne. Bien que ce soit un Département avec un budget conséquent, il faut savoir ce qui se cache derrière chaque ligne budgétaire, pouvoir l'expliquer à nos concitoyens et, évidemment, prendre les responsabilités qui sont les nôtres. Nous avons donc fait des commissions, comme je vous l'ai dit. Je remercie encore

tous les présidents des commissions, les vice-présidents, les rapporteurs, tous les membres de ces commissions parce que les enveloppes étaient évidemment calibrées par rapport à nos capacités financières. Nous avons créé des nouveaux documents. Le service de la direction des Finances a créé des nouveaux documents, homogènes. Cela paraît simple, mais c'est important parce qu'on parle de la même chose. Et surtout, et surtout, nous prévoyons l'avenir. Parce que, pour prévoir l'avenir, il faut des outils. Un des outils, c'est le plan pluriannuel d'investissement. Il existait dans certaines directions ; mais il n'existait pas à l'échelle globale. Et pour avoir une vision globale, il faut évidemment avoir un Plan pluriannuel d'investissement global. C'est ce que nous avons mis en ordre. Oui, des organisations qui s'adaptent. Ce n'est pas simple. Il y a eu l'application de la loi NOTRe, il y a eu la réorganisation, il y a eu des diminutions d'effectifs – j'en parlerai tout à l'heure. Par exemple, la direction Europe, Attractivité et Aménagement, qui s'est réorganisée ; la direction des Finances, qui aujourd'hui a des nouveaux outils de pilotage – non pas juste pour prendre les montants, les financer et les payer, mais surtout pour se positionner de façon plus transversale et pour être un outil d'accompagnement, de contrôle, bien entendu. Et aussi, je voulais remercier d'autres directions : l'Éducation, la Culture, le Sport, et maintenant la direction de la Solidarité. Une vraie réorganisation de toutes ces directions pour arriver à avoir une gestion rigoureuse.

Les preuves. Les preuves en chiffres. Tout d'abord, des petites économies. Mais on dit toujours que les petites économies sont aussi importantes. Donc oui, on a optimisé le parc de photocopieurs. C'est peut-être un exemple, mais un exemple important aussi, parce qu'on a mutualisé les photocopieurs et on fait 80 000 € d'économies par an. Diminution du budget du Cabinet. Cela aussi, c'est important. Ce n'est peut-être pas toujours ce qui se passe dans d'autres collectivités, mais nous, nous avons diminué de plus de 22 000 € le budget du Cabinet. Baisse du budget de communication. Nous, on est dans une communication active, responsable. On est passé d'un budget de 920 000 € pour le budget de communication à un budget de 718 000 €, soit une baisse de plus de 22 %. Alors, c'est clair : il y a une réorganisation de la communication vers le digital, une optimisation aussi des actions. Mais nous sommes en baisse par rapport à ce budget. Réduction du nombre de véhicules aussi. Nous l'avons fait en 2016 ; nous continuons de le faire en 2017. Et la dématérialisation de la comptabilité, ce n'est pas simple, mais là aussi nous aurons des économies de papier. Ce sont pour les économies... Il y en a plein d'autres... Pour vous montrer que rien n'est laissé au hasard. Tout est analysé.

Ensuite, parlons d'autres économies importantes. Ce sont les charges courantes et les charges de personnels. Le Président vous l'a dit : 9 M€ d'économies en 2015 et 2016, et 1,7 M€ d'économies en prévisionnel sur 2017. C'est-à-dire, clairement, presque 11 M€ d'économies sur des dépenses non opérationnelles. C'est simple de faire des économies : on supprime ce qu'on fait et on ne fait plus. Non, non. Là, ce sont bien des économies de fonctionnement de charges courantes qui n'obèrent pas nos capacités à faire sur de l'opérationnel.

Ensuite, rentrons aussi dans le vif du sujet sur la DRH, sur les postes, sur les frais de personnels. Moins 41 postes sur 2015 et sur 2016. Nous avons fait une économie de 800 000 € de frais de personnels. Mais ces 800 000 € sont tronqués, parce que les vraies économies, ce sont 1,53 M€, étant donné que, vous le savez, chaque année, nous avons des dépenses complémentaires en frais de personnels, le glissement vieillesse technicité, le GVT, pour 454 000 €, le parcours professionnel carrière et rémunération, pour 61 400 €, et aussi la revalorisation du point d'indice pour 215 000 €. Alors nous, on est très heureux que les fonctionnaires soient réévalués, qu'ils aient plus de points d'indice. Ils travaillent bien, d'ailleurs il faut les féliciter, c'est très bien. Le seul problème, c'est que c'est l'État qui décide et qu'il ne compense pas cette dépense. Nous, on serait encore plus heureux si l'État nous compensait les dépenses qu'il nous oblige à faire. Oui, la baisse des dépenses de personnels continue en 2017. Vous avez les exemples : 500 000 €, mais là aussi, l'exemple est tronqué parce qu'en fait c'est une baisse de 2,7 M€ sans l'impact des décisions de l'État et ce sont

les mêmes. Il y a encore l'augmentation du point d'indice, qui existait déjà en 2016, qui existe encore en 2017, le PPCR et le glissement vieillesse technicité. Voilà sur les dépenses de personnels. Vraiment, je pense que nous sommes tous unanimes ici, au niveau des élus départementaux : nous avons, à côté de nous, des agents motivés, dynamiques, sérieux, qui ne comptent pas leurs heures. Si vous pouviez les remercier, M. le Directeur général des services, ce serait très bien. Je fais une mention complémentaire à la direction des Finances, qui s'est complètement réorganisée, réorientée. Cela n'a pas été simple. Je remercie aussi M. BETTER, qui est à mes côtés tout au long de l'année.

Il faut qu'on s'arrête quelques instants sur la baisse des dépenses de RSA. Je me rappelle encore quand on a commencé à parler de contrôles, de juste droit, n'est-ce pas Josiane. Je pense là aussi : quel chemin parcouru ! Ces contrôles : 3,7 M€ d'économies, juste par l'application de ce juste droit. Tu le disais tout à l'heure : nous avons des Commissions réunies tout à l'heure. En termes d'allocataires, nous sommes passés de 20 200 foyers à 18 470 foyers : un vrai impact. Nous finançons les gens qui ont le droit au RSA. C'est surtout cela [qui est] important. Nous ne payons pas ceux qui n'y ont pas droit. Bravo, car ces 3,7 M€ peuvent être injectés à d'autres politiques, bien entendu, comme l'accompagnement des plus fragiles. Pour cette année, nous avons 95,5 M€ en prévisionnel. Je vous rappelle qu'il y a une revalorisation de plus de 1,7 M€ du RSA, imposée par l'État.

Oui, nous compensons le désengagement de l'État. C'est quand même fou. Une année : 106 M€, que nous ponctionne l'État. Tout d'abord, la non-compensation des allocations individuelles de solidarité, qui nous ont été transférées par l'État et que nous assumons à 100 % : ce sont 88 M€ que nous compensons chaque année. Cette année, toujours : 14 M€ au titre de la résorption du déficit national. Raphaël le disait tout à l'heure : le déficit, il y en a toujours, de plus en plus. Et surtout, l'endettement n'arrête pas : on est à 2 185 Mds€ d'endettement, soit 98,4 % d'endettement par rapport à notre PIB. Nous proposons et je propose à l'État de les aider et de leur donner quelques leçons de rigueur budgétaire. Je pense que, s'ils avaient la même rigueur budgétaire que le Conseil départemental du Haut-Rhin, on n'en serait pas là. N'est-ce pas, M. le Président ?

M. le Président

Oui, Mme la Ministre des Finances.

Lara MILLION

Cette année, comble de la plaisanterie, parce qu'il vaut mieux en rire aujourd'hui, nous avons en plus dû subir une augmentation de 4 M€ supplémentaires – je rappelle juste qu'on a failli être en cessation de paiement en 2016 – au titre des prélèvements opérés par l'État sur nos dotations de compensation. 4M€, 14 M€, 88 M€ : 106 M€ en 2017, que nous pourrions investir, évidemment, que ce soit d'ailleurs sur les dépenses opérationnelles en fonctionnement, sur l'accompagnement ou autre, ou que ce soit sur les investissements de notre Département pour nos citoyens.

M. le Président

Si tu permets, on va juste relever quand même le petit geste de l'État, fin 2016, qui nous a accordé avec quarante autres Départements, après une bataille parlementaire, généreusement, 2,7 M€.

Lara MILLION

C'est cela : généreusement, après nous avoir piqué plus de 100 M€ l'année dernière. Mais tu as raison de le signaler. Grâce d'ailleurs au travail parlementaire.

M. le Président

Cela illustre aussi qu'on est quand même dans les départements les plus en difficulté.

Lara MILLION

Totalement.

M. le Président

C'étaient quand même des critères relativement objectifs qui ont été retenus.

Lara MILLION

Tout à fait.

M. le Président

On est quand même dans les quarante Départements qui sont le plus en difficulté.

Lara MILLION

Tout à fait. Enfin, ce qui est sûr, c'est que nous, nous sommes pragmatiques et c'est normal : nous sommes alsaciens.

Ensuite, je viens de vous le dire : ce sont donc les 14 M€ et autres.

Vous voyez bien que nos aides augmentent et que la compensation de l'État n'augmente pas. Nous avons bien les 88 M€ de restes à charge. C'est un exemple. Et nous avons eu également en 2016 la préparation de l'application de la loi NOTRe. Parce qu'en plus de tout cela, il y a eu ce transfert de compétences, vous le savez, à la Région, de nos compétences transport. Là, il faut bien comprendre le mécanisme. C'est-à-dire que, clairement, nous avons transféré notre compétence. Le Département, qui touchait la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises pour un montant de 83,6 M€, aujourd'hui, ne percevra plus que 40,5 M€, parce que le taux était de 48,5 %. Une partie de ce taux a été dévolue à la Région et aujourd'hui nous ne touchons plus que 23,5 % de ce taux. Cela veut dire que la différence est de 43,1 M€, mais que la compétence transférée est de 28 M€. Je voulais aussi remercier la Région, parce que nous avons clairement eu deux bonnes réunions – n'est-ce pas Remy WITH – sur la renégociation de ce transfert. Il fallait faire une proposition sur les trois dernières années. Cette négociation a été bien menée. Et nous avons d'ailleurs dans la négociation, entre guillemets, gagné plus de 1 M€. C'était sur les trois dernières années. Ceci étant, sur les 43,1 M€, qui sont maintenant dévolus à la grande Région, la Région doit nous rembourser 15,1 M€, parce que c'est

le différentiel entre 43,1 M€ et 28 M€ sur la compétence transport. Donc la Région va nous rembourser à partir de cette année 2017 ces 15,1 M€. Mais vous comprenez bien la difficulté : cette contribution sur la valeur ajoutée des entreprises était une contribution dynamique. C'est-à-dire que l'on voit la courbe : d'année en année, cette CVAE augmentait. Alors que là, nous allons avoir une compensation figée. Ce dynamisme, nous ne l'avons plus. Donc là aussi, nous sommes pénalisés. C'est-à-dire que nous avons bien la compensation de la Région, mais pas le dynamisme de cette contribution. Voilà sur la CVAE. Je pensais que c'était important de le signaler.

Quand on est en situation financière fragile, on a deux possibilités : soit on ne dit rien, on fait semblant et on s'endette, et ensuite on boit le bouillon ; soit on fait une vraie politique de gestion et on se désendette d'abord. C'est ce que nous avons fait parce que, clairement, nous avons entre 2015 et 2016 diminué l'encours de la dette de 100 M€. En 2016, nous n'avons pas fait d'emprunt. Clairement, nous avons aussi refinancé certains de nos emprunts. Comme les taux étaient bas, nous les avons refinancés, donc nous avons également gagné par rapport à cet encours de la dette. Vous le voyez : aujourd'hui l'encours de la dette est de 398,41 M€, alors qu'il était en 2014 à 494,7 M€. Pourquoi faire cela ? Pour, évidemment, avoir une capacité d'autofinancement qui nous permettra d'investir et surtout prévoir l'avenir. Nous savons qu'il nous reste beaucoup de financements à réaliser, nous savons que les enjeux de la société sont devant nous, les enjeux de la société pour nos aînés, pour nos jeunes, pour le handicap, pour l'accompagnement. Tous ces enjeux sont devant nous. Et il faudra bien entendu que les politiques publiques les financent. Donc pour pouvoir investir et prévoir l'avenir, nous avons aujourd'hui une capacité d'autofinancement de 33,02 M€. Cette capacité d'autofinancement nous donne la possibilité aussi de faire des emprunts, entre 40, 50 ou 60 M€, nous le déciderons pour les prochaines années, pour pouvoir avoir une possibilité d'investir entre 70 et 80 M€, pour aussi que nous soyons un acteur de l'économie locale. Nous le savons bien : à partir du moment où nous investissons, nous sommes des acteurs sur l'économie locale. La stratégie a été simple : la diminution des dépenses de fonctionnement, l'augmentation de l'autofinancement pour pouvoir investir et emprunter. Donc, comme je vous le disais, un niveau d'investissements opérationnels pour 2017 à 80 M€. Évidemment, dans ces 80 M€, environ 70 M€ pour des investissements opérationnels et 10 M€ concernant le contentieux SNCF.

Oui, nos choix politiques ont été faits en Commission. Nous en avons beaucoup parlé. Lors de la Commission des Finances, nous les avons étudiés. Bien sûr, poursuivre les investissements, je viens de vous le dire, en 2017. Et surtout, comme l'a dit le Président, respecter notre parole. L'année dernière, en 2016, je me rappelle l'avoir dit, nous avons augmenté la fiscalité et nous avons dit que l'année prochaine nous ne l'augmenterions pas. Certains disaient : « Souvent, c'est ce qu'on dit, c'est une parole. » La parole est respectée, car c'est la proposition qu'on vous fait aujourd'hui : pas d'augmentation de fiscalité en 2017. Comme tout le monde le sait, nous n'avons pas d'élection départementale. Donc, clairement, aujourd'hui, nous pouvons dire que nous n'augmentons pas la fiscalité, parce qu'il y a eu une rigueur budgétaire et parce que nous pouvons le faire. Toujours un recours à l'emprunt raisonnable, 47 M€ en 2017, tout en continuant à contenir, c'est ce que je voulais dire, la dette.

Plusieurs chiffres importants : 450 M€ au titre des services aux habitants, et avec les 80 M€ d'investissements, on est à 530 M€ de dépenses opérationnelles pour les habitants du Département du Haut-Rhin. Ces dépenses, vous les voyez, elles vont vous être montrées à ce moment-là... Merci. Pour les collèges : 7,3 M€ en investissement ; pour les routes cette année : 21,5 M€ en investissement ; pour les barrages et les cours d'eau, la maintenance : un peu plus de 4 M€ ; tout en poursuivant le très haut-débit ; toujours, à côté des plus fragiles, l'enfance et la famille : presque 85 M€ ; les plus fragiles, nos aînés : 80 M€ ; les personnes en situation de handicap : presque 99 M€ ; les personnes en difficulté : 112 M€ ; évidemment, toujours répondre présent à côté de nos

partenaires. Nous poursuivons nos engagements, là aussi : le CPER pour un montant de 2,9 M€ ; l'achèvement des contrats de territoires de vie. Nous l'avions dit, ce qui a été initié on le continue. Pour l'année 2017, ce sont 11 M€. La création, aussi, d'un fonds d'investissement cantonal pour être à côté de nos élus, associations et partenaires. Le soutien aux syndicats mixtes et aussi le nouveau Schéma des enseignements artistiques en partenariat, n'est-ce pas Raphaël, avec le CDMC. Voilà tout ce que nous projetons pour 2017. Avec quand même une position du Haut-Rhin en neuvième position des taux les plus bas de France. Vous avez ici les autres taux. Et surtout deuxième en position concernant le Grand Est. Je pense que là aussi, ce sont des chiffres à montrer.

Alors, nous n'allons pas nous arrêter là. Parce que, bien sûr, il s'agit de...

M. le Président

Juste un mot sur la fiscalité. Il y a quand même 91 départements qui sont plus chers que nous.

Lara MILLION

C'est cela.

M. le Président

C'est quand même un peu pénalisant, parce que vous vous souvenez : la baisse des dotations de l'État est inversement proportionnelle à la pression fiscale. Plus la pression fiscale est faible, plus le prélèvement exercé par l'État est fort. Parce que l'État encourage à une moyenne. C'est un peu le nœud gordien, malheureusement.

Lara MILLION

Exactement.

M. le Président

Les départements qui sont devant nous, pourquoi ? Paris, Hauts-de-Seine, le Rhône, etc. Certainement parce qu'ils ont des bases fiscales plus importantes. Paris, avec tous les logements qu'il y a, pour certains pas occupés, forcément, ils ont une telle base fiscale qu'ils n'ont pas besoin d'avoir des taux élevés. Les Alpes maritimes, que je connais un peu, ont des droits de mutation très importants, parce qu'il y a toutes ces résidences secondaires qui changent de propriétaires tous les six, sept ans. C'est une belle recette. Ensuite, il y a l'exemple de la Moselle, mais qui a également de belles bases fiscales, notamment économiques, en termes de CVAE.

Lara MILLION

Bien sûr, il s'agissait là des Orientations budgétaires de 2017. Mais lorsque l'on présente les Orientations budgétaires, c'est aussi le moment d'avoir cette ambition pluriannuelle et surtout une vision pluriannuelle. Nous pouvons aujourd'hui dire que la moyenne annuelle des investissements sur les quatre prochaines années pourrait avoisiner les 80 M€, qu'il faudra bien sûr réfléchir au

financement du plan collège. Nous sommes en train de faire un programme pluriannuel d'investissement sur tous les collèges du département du Haut-Rhin. C'est un travail fastidieux et nous savons qu'il faut réellement financer des rénovations des collèges. Ce plan devrait avoisiner les 150 M€ ou 170 M€, les services n'ont pas encore terminé le travail. Mais nous envisageons ce plan collège pour un montant de 150 M€, 170 M€. Cela veut dire qu'il faudra bien entendu aussi les financer, faire des choix, responsables, et bien sûr poursuivre en direction des aînés. Il y a un vrai enjeu : le maintien des personnes à domicile, le développement des services, la « silver » économie numérique, les objets connectés. Tout cela, ce sont les vrais enjeux pour notre département. Tout en maîtrisant bien sûr la dette, parce que c'est important aujourd'hui de maîtriser cette dette, puis de la diminuer, nous le savons – mais tout au moins de la maîtriser.

Malgré ces circonstances difficiles, notre gestion rigoureuse est en passe de rétablir, vous l'avez vu, nos capacités d'autofinancement pour investir dans l'avenir, pour nos jeunes, nos aînés et les personnes en situation fragile. Le département apparaît encore plus aujourd'hui qu'hier comme un point d'ancrage et de proximité, avec les élus de terrain que nous sommes. Et nous voulons que ce département d'Alsace soit un département attractif. Voilà pour les Orientations budgétaires de 2017. Et encore merci à tous les élus pour votre soutien indéfectible depuis le début de ce mandat. Les réunions, des fois, ont été difficiles, pas simples pour vous, pour nous. Mais nous avons su maintenir le cap et aujourd'hui les premiers effets se font ressentir. Merci beaucoup à tous.

M. le Président

Merci beaucoup Lara. Rémy.

Rémy WITH

M. le Président, chers collègues, je crois que nous pouvons tous adhérer à cette présentation que vient de nous faire notre collègue Lara. D'abord, je voudrais la remercier pour le travail et son engagement tout au long de l'année, parce que ce n'est pas quinze jours avant les Orientations budgétaires que l'on s'attèle à un vaste et ambitieux programme de recherche d'économies, de construction de budget et de présentation budgétaire telle que tu l'as faite. C'est un travail, on l'a compris, tout au long de l'année, où chacun d'entre nous a effectivement, comme tu l'as dit, participé à son niveau [et a pu] apporter, je dirai, les différents éclairages et puis ses compétences dans ce dispositif. Bien sûr, je voterai ce budget.

Entre guillemets, ce qui me donne des fois des boutons, c'est qu'il va falloir emprunter pour verser à la SNCF, pour des trains qui n'arrivent pas. En gros, c'est un peu cela. Cela me fait toujours tiquer, au-delà du problème. C'est vrai que c'est un dossier en cours. Néanmoins, ce sont des choses que l'on a connues et qui, certainement, devront être honorées aussi. Ce sont des engagements que nous avons pris.

Par contre, là où je voulais intervenir... Souvent, et notamment encore dans les vœux du nouvel an de ces dernières semaines, souvent, le problème revient et même des maires qui nous interpellent sur des situations, notamment le transport scolaire... Puisque vous ne payez plus le transport scolaire, nous disent-ils, vous faites des économies ; cet argent, vous pouvez l'utiliser [pour] d'autres choses. On est obligés de leur réexpliquer, à chaque fois, que nous devons verser cet argent à la Région pour qu'elle fasse à notre place. Même si en réalité ce n'est pas tout à fait comme cela que cela se passe, puisque c'est l'État qui retient le montant en question pour le verser à la Région, pour que la Région puisse faire à notre place. Mais en réalité cela revient à cela. Ce n'est pas une économie du

Département ; c'est bien un transfert financier vers la Région pour qu'elle fasse à notre place. On a parfois un peu de mal à comprendre. Mais quand on leur explique, ils comprennent. Mais c'est vrai que le simple lambda a tendance à raisonner tout à fait basique en se disant : « Vous ne faites plus de transport scolaire, donc vous gagnez 28 ou 30 M€, donc avec cela vous pouvez arrêter de vous plaindre et essayer de faire ce que vous devez faire ». Bref, je tenais à le dire ici et je tenais à la rappeler car je crois qu'on ne le dit pas assez souvent. Ce sont des compétences qui nous ont été retirées, mais aussi l'aspect financier et le montant financier que représentaient ces compétences.

M. le Président

Yves.

Yves HEMEDINGER

M. le Président, mes chers collègues, l'an dernier, Martine DIETRICH et moi nous nous étions abstenus lors du vote du Budget. L'explication que nous avons donnée était claire. Elle était fondée sur le fait que nous ne voulions pas déroger à nos engagements concernant la hausse de la fiscalité. Déjà en 2016, et cela avait suscité un débat... Lara, je ne veux pas polémiquer avec toi, mais je te renvoie au compte rendu des réunions budgétaires de l'année dernière, des séances budgétaires de l'année dernière : il n'avait pas été dit du tout, contrairement à ce que tu as dit avant, qu'on augmentait en 2015, en 2016, pour ne pas augmenter en 2017. Relis les comptes rendus. Donc, on ne voulait déjà pas, à l'époque, augmenter, alourdir la barque fiscale qui était déjà trop chargée.

Cette année, tu indiques, Lara, vous indiquez, M. le Président, dans les Orientations budgétaires que le Département n'a pas l'intention d'augmenter les impôts. Dont acte. Sur cette base, il est probable que je voterai le Budget lorsqu'il nous sera présenté. Cela ne veut pas dire que je n'ai pas de remarque à faire. Si je me suis présenté aux élections départementales en 2015, c'est parce que je considérais que le Département était par excellence l'échelon de proximité. Il l'est vis-à-vis des communes ; mais il l'est également vis-à-vis de nos concitoyens. Je crois que dans la période dans laquelle nous sommes, nous devons l'être encore plus.

Cela me fait penser un peu que la note d'Orientations budgétaires, bien présentée, bien préparée – c'est un vrai gros travail qui a été fait par notre collègue, et bien entendu par l'administration du Département – manque un peu de souffle quand même, qu'elle ne trace pas suffisamment de perspectives et, pour tout dire, je la voudrais un peu plus « punchy ». Car si nous voulons conserver l'Alsace, ce que nous voulons tous évidemment autour de cette table, il faut passer des paroles aux actes. Il nous faut des projets phares, qui fédèrent notre population autour de nos valeurs et de nos ambitions.

Je plaide donc pour le lancement d'un véritable plan Marshall pour le bilinguisme et pour la culture alsacienne. Nous devons tout faire pour conserver notre ADN. C'est notre responsabilité. À titre d'exemple, vous avez dit, M. le Président, samedi, en visitant l'école ABCM d'Ingersheim que le Département maintiendrait sa subvention. J'y étais aussi samedi dernier. J'ai discuté avec les parents d'élèves, les enseignants, les responsables : ils font un travail formidable et nous devons les soutenir, et encore plus encourager leur volonté de développement, eux comme d'autres, sur ce terrain-là, car la langue et la culture vont totalement de pair.

Notre objectif de Département alsacien doit être de nous donner les moyens de brandir haut et fort nos couleurs alsaciennes et haut-rhinoises. Cela passe bien sûr par l'apprentissage et la défense de

nos fondamentaux, aujourd'hui et demain. Cela passe aussi nécessairement – et c'est une petite allusion à la discussion que nous aurons avec nos amis et collègues bas-rhinois tout à l'heure – par un renforcement de nos collaborations avec le Bas-Rhin, renforcement sur les routes, sur l'eau, sur l'environnement, sur tous ces points-là, bien sûr, et également par un renforcement de nos relations avec nos amis et voisins suisses et allemands. La réflexion, puisqu'on parle beaucoup de chiffres aujourd'hui, la réflexion « les neurones en ébullition », cela ne coûte pas cher. Je suis persuadé que nous avons encore des gisements d'économies à débusquer, des gains de productivité à réaliser pour nous donner les moyens de notre ambition pour le Haut-Rhin. Nous avons une administration pleine de ressources. Nous devons devenir la collectivité de l'ingénierie. Soyons offensifs et combatifs, car le Département est la collectivité d'avenir face aux régions trop lointaines et trop grandes. On a englobé l'Alsace dans une grande région. Alors, nous, conseillers départementaux 68, nous devons avoir la Haut-Rhin attitude et altitude. Cela, j'aurais voulu le retrouver un peu plus dans la note d'Orientations budgétaires présentée ce matin.

M. le Président

Merci pour cette remarque. Sur la question du bilinguisme, effectivement, on soutient toutes les initiatives dans ce domaine. Moi, ce qui me gêne quand même, c'est de me substituer à l'État, de payer des enseignants. Ce n'est pas la vocation des collectivités. L'Éducation nationale relève du budget général de l'État. Si évidemment on avait 100 M€ d'excédents, on ne serait pas en train de discuter aujourd'hui. On paierait ce qu'il faudrait à ce niveau-là.

Tu fais des propositions. Bien sûr, il y a des pépites d'économies. Mais il faut dire lesquelles, Yves. Il faut faire des propositions précises. Tu me dis, voilà, il y a une pépite à tel endroit et, en Commission, on est preneurs de toutes les propositions de réduction de dépenses. J'en entends très peu, je peux vous le dire objectivement. Mais si tu as des propositions précises à faire, il faut nous les faire et on est preneur. Olivier.

Olivier BECHT

Merci, M. le Président. Je voudrais d'abord remercier Lara pour ce très bel exposé, me féliciter aussi de la baisse des dépenses. Je pense qu'on vit une période où nos concitoyens, qui eux-mêmes ont parfois un peu de mal à boucler les fins de mois, sont attentifs au fait que les collectivités locales puissent faire des économies et montrer que l'on peut baisser les dépenses, y compris d'ailleurs les dépenses de fonctionnement. Je pense que c'est un signal tout à fait positif. Je voulais remercier aussi le personnel qui se prête à cet effort.

Juste un mot sur le bilinguisme, puisque, Yves, tu as ouvert ce débat. Je pense qu'on pourrait se réjouir un jour que l'État puisse transférer véritablement la compétence aux collectivités locales. Si un jour on devait être amenés à monter une collectivité alsacienne à statut particulier, je pense que c'est l'une des premières compétences qui devrait revenir de l'État aux Départements pour avoir un véritable levier sur ce domaine.

Enfin, un mot rapide sur le TGV. Tu as mentionné, Rémy, les fameux 10 M€ que nous devons encore payer pour cette deuxième tranche de la LGV Est, au regard du contrat que nous avons. Je voudrais simplement dire que l'affaire n'est pas bouclée. La messe n'est pas dite. Nous sommes encore en négociation avec SNCF Réseau, Colmar a des trains, Mulhouse n'en a plus en provenance de la LGV Est. Cela pose un problème sérieux. Le tribunal dira peut-être le droit, sauf si nous arrivons à un

accord avant avec SNCF Réseau. Mais je ne pense pas qu'il soit pour nous prévu de payer, comme cela, sans aucune négociation.

M. le Président

Tout à fait. C'est la question de la sincérité du budget. Il faut qu'on le fasse apparaître, parce que si on est condamnés à payer, il faut qu'on ait les moyens de payer. Mais pour l'instant on est en phase de négociation, une phase précontentieuse. Mais on provisionne le maximum. Je ne veux pas revenir en fin d'année vous dire qu'il faut trouver 5 M€ ou 10 M€ ici et là parce qu'on a été condamnés. Philippe.

Philippe TRIMAILLE

Merci, M. le Président. Je souhaitais adresser à Lara mes sincères félicitations pour l'exposé brillant, je dirai même brillantissime, qu'elle vient de nous faire. Si je résume, nous sommes les meilleurs, nous sommes parfaits.

M. le Président

Ah, je me disais bien. Tu es la plus belle, mais...

Philippe TRIMAILLE

Mon réflexe, c'est quand même de me dire qu'on pourrait se contenter tout simplement d'être honnête. L'honnêteté, cela passe par l'humilité. Nous faisons de notre mieux : cela, c'est vrai. Nous avons des succès, des résultats : cela, c'est vrai aussi. Mais nous avons encore des marges de progression et je crois qu'on peut aussi chercher à s'améliorer.

En matière de gestion budgétaire, c'est vrai que c'est notre priorité. C'est même l'indicateur de notre politique actuellement. Mais j'ai le sentiment que cela manque de cohérence et de visibilité. L'année dernière, on a augmenté les impôts et on n'a pas emprunté. Cette année, on n'augmente pas les impôts mais on emprunte. C'est-à-dire, on fait l'inverse de ce qu'on a fait l'année dernière. Je me pose la question : l'année prochaine, on va faire quoi ? On va où comme cela ?

M. le Président

Les deux. Vous savez, il y a des échéances en 2017. Je ne peux pas vous dire à quelle sauce on sera mangé en 2018 financièrement. On ne connaît pas pour l'instant quelle sera la politique dans le domaine. Je lis la presse qui dit que c'est une année noire, 2017, pour les Départements. On n'a aucune visibilité, vous le savez bien. On [pourrait avoir] un retournement de la situation économique. Pourquoi pas, avec ce qu'il se passe dans le monde avec la situation d'isolationnisme en Grande-Bretagne, aux États-Unis. On est dans un environnement extrêmement incertain et il n'est pas exclu qu'on entre dans une situation de récession. Tout cela se retrouve exactement dans les comptes des Départements. On est aujourd'hui le matelas, l'amortisseur social en cas de crise, de difficulté pour nos concitoyens.

Philippe TRIMAILLE

Il y a aussi un proverbe qui dit que gouverner c'est prévoir. Donc on peut peut-être aussi essayer de se projeter. C'est vrai qu'il peut y avoir différentes configurations possibles.

Mais je reviens à mon propos, parce que je vais l'illustrer par un autre point. Lara s'est félicitée de nous voir tenir notre engagement de ne pas augmenter les impôts cette année. Nos concitoyens, à mon avis, ce qui les intéresse, c'est de savoir à quoi on s'engage pour l'année prochaine, pour les années suivantes. Et je pose la question à Lara : quel est notre engagement en matière d'impôts pour l'année prochaine ? Bien. Cela, c'est quand même une question de se projeter dans l'avenir et d'essayer d'avoir un cap et de s'y tenir.

Mais la dimension budgétaire de notre politique est au service d'une politique qui, à mon avis, aujourd'hui, manque, sinon de lisibilité, de clarté. D'abord, quelles sont nos priorités ? Manifestement, et si c'est le cas je m'en réjouirai, nous avons décidé de faire de l'éducation, des collèges, une priorité avec un plan d'investissement de 150 M€. C'est bien, mais je dirai : à quel prix cela se fait ? C'est-à-dire qu'il y a d'autres postes. Est-ce que c'est au détriment d'autres postes ? Est-ce que cela suffira ? Parce que 150 M€, d'accord, mais quels sont les besoins ? Moi, je pense que notre politique, non seulement doit avoir un cap, une ligne, mais elle doit aussi être compréhensible, elle doit être claire. Pour cela, il serait important de savoir quels sont les besoins, les besoins des différents postes et quels sont les arbitrages, finalement, que l'on fait et à quel point on est capables de satisfaire ces besoins, comme par exemple sur l'éducation.

M. le Président

Juste, sur ce point-là, il y a le livre blanc sur les collèges qu'on est en train de construire, tous ensemble. Avant, on travaillait plutôt par à-coups. On évalue quels sont les besoins sur l'ensemble du département – rénovation, éventuellement reconstruction. C'est le travail qu'on est en train de faire, il faut y participer. Et on aura un diagnostic extrêmement précis, avec les moyens financiers en face et on sera obligés de les étaler. Donc ce travail est parfaitement en cours.

Philippe TRIMAILLE

D'accord. Merci Éric.

M. le Président

Lara va peut-être... Alors, nos priorités : l'éducation, incontestablement, cela se voit dans le budget. Notre avenir, ce sont les jeunes. Notre priorité principale, ce sont effectivement les collèges. C'est quand même quelque chose que j'ai découvert en arrivant. On a une situation extrêmement disparate sur le territoire, avec des collèges neufs, mais aussi des collèges qui ont vraiment beaucoup de retard et qu'il faut absolument remettre à niveau, parce qu'il y a un principe d'égalité sur l'ensemble du territoire. Il faut que tous nos collégiens aient les mêmes infrastructures, qu'ils soient du nord au sud du département. Cela, on est en train de le chiffrer très précisément.

La deuxième priorité, il me semble effectivement, c'étaient quand même nos aînés, notre compétence de base. On n'a pas fait de coupe sombre dans ce domaine. On n'a pas fait de coupe sombre, même si on était obligés de réfléchir et que cela va devenir l'enjeu de demain, avec l'explosion de la

dépendance, avec l'arrivée du baby-boom dans nos services. Cela, il faudra l'anticiper aussi. Mais cela ne sera pas que nous. Il faudra qu'on trouve un financement national de cette question de la dépendance. C'est la question du financement du cinquième risque.

Ensuite, il ne faut pas qu'on perde de vue non plus une compétence qui fait beaucoup parler : c'est la voirie, les routes. Là aussi, on commence à prendre du retard.

Voilà très clairement – enfin, cela apparaît dans le Budget – nos priorités. Lara.

Lara MILLION

Cher Philippe...

M. le Président

Tu as été très brillante.

Lara MILLION

Non, je ne mens pas, moi. Je n'ai pas cherché à être brillantissime. Je suis juste sincère, quand je vous expose... Sincère, honnête. Quand je vous expose les chiffres, ce sont des chiffres vérifiés, justement. Je n'ai pas un tas de promesses, une vision qui pourrait être très intéressante, mais qu'on ne pourrait évidemment peut-être ne pas financer. C'est vrai que gouverner c'est prévoir. Le seul problème c'est que nous sommes aujourd'hui quand même devant des années qui viennent et nous ne savons, surtout, pas ce qui va se passer. Le Président l'a dit : il y a des échéances nationales importantes. Nous avons vu nos budgets être obérés depuis cinq ans. Cinq ans, chaque année 14 M€. Aujourd'hui, en 2018, on ne sait pas si on va encore nous ponctionner ou pas. Cela devrait s'arrêter en 2017, mais nous ne savons pas ce qui va se passer.

Alors, vous savez, il faut rester pragmatique dans la vie. D'abord, il fallait sortir du marasme financier. Nous y sommes arrivés. Ensuite, il fallait évidemment essayer de comprendre nos marges de manœuvre. Nous les comprenons aujourd'hui. Et troisièmement, ce n'est pas Lara qui décide. Ce sont tous les élus. C'est-à-dire que tout ce que je vous ai présenté, c'est en tête de file le Président du Conseil départemental, avec tous les élus autour de cette table. Nous avons des commissions des Finances, nous avons des commissions thématiques, nous avons des présidents de commission, des vice-présidents, des rapporteurs. C'est avec tous ces élus que nous allons évidemment envisager l'avenir. Ce n'est pas Lara MILLION qui vient en disant : « C'est ci, c'est ça, etc. ». Ce n'est surtout pas mon rôle. Et si on veut que tout le monde soit responsable et qu'on accompagne cette politique, il faut qu'elle soit concertée ; il faut qu'elle soit responsable, mais avant tout concertée.

Alors, je pense qu'aujourd'hui, nous... Je ne suis pas tout à fait d'accord, je ne suis carrément pas d'accord avec ce que tu as dit, parce que tout à l'heure on avait des Commissions réunies. Dans ces Commissions réunies, je vous ai montré un plan pluriannuel, où figurent, et j'ai été claire pourtant, me semble-t-il, les marges de manœuvre, le montant du budget des emprunts prévus, à prévoir. J'ai même dit que l'idée, c'était dans les cinq ans, dans les chiffres que je montrais, il n'y avait pas d'augmentation d'impôts. Mais cela ne veut pas dire qu'on ne sera pas obligés d'en faire. Je ne sais pas et je mentirais... Ce n'est surtout pas aujourd'hui... Ce serait simple de dire aujourd'hui : « On ne va pas augmenter les impôts ». Mais ce serait surtout irresponsable. Évidemment nous ferons tout

pour ne pas augmenter les impôts. Aujourd'hui la France souffre, les citoyens souffrent. Ils ont des difficultés. Donc si on peut ne pas augmenter les impôts... On ne le fait jamais avec plaisir. Donc si on peut ne pas augmenter les impôts, on ne les augmentera pas. Mais tout à l'heure, il y a une heure, Philippe, en Commissions réunies, il y avait un tableau sur les perspectives financières. Avec les emprunts, avec les investissements dans les tiroirs, avec les 150 M€ d'investissements sur les collèges, tu ne peux pas dire qu'on ne prévoit pas. Ou alors c'est qu'il y a un problème. Donc oui, gouverner c'est prévoir. Il faut toutes les billes pour, bien sûr, prévoir. Et il faut surtout ne pas mentir aux citoyens, parce que, encore plus aujourd'hui qu'hier, les citoyens en ont marre des mensonges.

M. le Président

Très bien, donc il faut regarder les documents qu'on a remis en Commissions parce qu'on est en train de confondre Budget et Orientations budgétaires.

Lara MILLION

En plus, ce sont des Orientations budgétaires.

M. le Président

Juste une remarque, parce que je rencontre régulièrement mes collègues des autres départements. Eux, leur objectif, c'est de boucler le budget. Vous avez quand même beaucoup de départements en France qui ne budgètent plus le RSA sur douze mois.

Lara MILLION

Exactement.

M. le Président

Qui, juste pour équilibrer les fonctionnements... Vous parlez de projection à long terme. Tous leurs soucis, c'est simplement d'équilibrer le budget de fonctionnement. Le Département du Nord finance le RSA sur dix mois. Il présente un faux budget. Alors, moi je pense qu'il faut qu'on sorte aussi du discours anxieux. On sait que c'est compliqué. Mais ce n'est pas parce que c'est compliqué qu'on ne va pas y arriver. Il faut maintenant effectivement aller de l'avant. Il y a des incertitudes devant nous, c'est évident. Mais on sait que maintenant, pour les collèges, on part dans telle ou telle perspective, dans telle ou telle rénovation, dans telle ou telle construction, dans tel ou tel investissement. Et on y va. Alors, ce qui va se passer en 2018, 2019, bon, c'est autre chose. D'autres personnes ont demandé la parole. Ah, on t'avait coupé ? Écoute, on laisse les autres s'exprimer et je te redonne la parole après. Tu en as pour longtemps ?

Philippe TRIMAILLE

Je ne peux pas prévoir. Si on ne m'interrompt pas, peut-être que ce ne sera pas long. Mais moi cela ne me dérange pas du tout de susciter le débat. Au contraire. Moi je suis quand même surpris que vous vous fâchiez alors que, simplement, très humblement, très honnêtement, je vous fais part de mes

analyses et de mes interrogations. Cela ne va pas vous faire plaisir, mais vous n'avez pas levé toutes les interrogations, mais vous en avez suscité une nouvelle. Lorsque Lara dit que c'est irresponsable d'annoncer qu'on n'augmentera pas les impôts, pourquoi l'aurait-on fait alors l'année dernière ? Et puis, Éric, quand tu listes les priorités, à aucun moment je n'ai entendu l'emploi ou l'insertion. Est-ce que ce n'est pas et cela ne doit pas être une de nos priorités aussi ? Bon, voilà.

Simplement, pour continuer sur mon propos, il y a un mot qu'on a beaucoup prononcé : c'est « volontarisme ». Je ne sais pas combien de fois on l'a prononcé. Bien. Et moi je suis pour le volontarisme de notre collectivité. Mais je pense qu'en matière de volontarisme on peut faire encore mieux que ce qu'on fait pour l'instant. Je vous donne simplement un exemple. Quand on dit : « On veut un Département fort et actif dans ses cœurs de compétences », moi je m'interroge sur le niveau d'implication de notre Département dans la gestion du FSE, sur l'axe 3, c'est-à-dire sur l'insertion, justement. Niveau d'implication qui ne concerne qu'un quart du montant du FSE sur le Département, là où, par exemple, le Département Bas-Rhin s'implique dans la gestion de 100 % des fonds du FSE. Je me demande si on ne pourrait pas faire plus dans ce domaine d'autant plus qu'on sait la difficulté qu'il y a de mobiliser ces fonds, si nous ne l'assumons pas, nous, qui avons quand même les agents, les fonctionnaires, les spécialistes pour pouvoir le faire, ce seront aux associations, qui ne sont pas toujours très équipées, de le faire, ou justement parce que c'est compliqué, hélas, de ne pas le faire. Quand on dit qu'on est volontariste et qu'on veut être un Département qui reste mobilisé au côté des plus fragiles, je me demande si on ne pourrait pas faire mieux, par exemple en matière de logement, là où nous sommes plutôt engagés... Enfin, engagés... Nous sommes plutôt dans une forme de désengagement. Je cite simplement l'abandon de la délégation de l'aide à la pierre. Je cite le resserrement des règles d'attribution du FSL. Ou alors notre implication en matière de réhabilitation énergétique, dont on sait qu'on est sur un montant qui est tel qu'il est déjà préempté pour les trois ans à venir. Et donc je me dis qu'en matière de volontarisme, on pourrait peut-être faire encore mieux.

Tout à l'heure, Éric, tu disais : « N'hésitez pas à faire des propositions aussi pour réduire des dépenses ou améliorer les choses. » Tu as tout à fait raison. On n'est pas là pour se critiquer. On est là tous engagés sur le même navire. Olivier propose effectivement d'attribuer un temps de parole fixe. Mais je n'en ai pas pour longtemps. Moi je pense que nous devons vraiment veiller à avoir une politique qui conduise à diminuer les sollicitations sur le budget de fonctionnement à travers la diminution des fragilités humaines. Je pense qu'il y a quelque chose, là, qui est fondamental. Ce que je propose, là où nous finançons des structures pour aider nos concitoyens les plus en difficulté à être en mesure de solliciter certaines aides parce que les procédures sont compliquées, plutôt que de continuer à compliquer ces procédures comme on le fait, comme on l'a fait par exemple sur le FSL, c'est-à-dire à augmenter la dépendance des gens à l'égard des structures que nous finançons justement pour faire face à cette dépendance, que l'on fasse un vrai effort de simplification des procédures, des protocoles par lesquels les gens peuvent solliciter aussi des aides.

Deuxième proposition – elle n'est pas nouvelle, mais j'insiste car je pense que c'est une forme d'investissement à côté duquel on passe actuellement. Je me réjouis des diminutions du coût du RSA lié aux efforts que nous avons faits en matière de contrôle. Je trouve que c'est important. Mais moi je me réjouis d'autant plus qu'on diminue le budget du RSA du fait des sorties du RSA par l'emploi, par l'insertion. Et je pense qu'en matière d'insertion, nous pouvons être beaucoup plus volontaristes en ayant une implication directe et pas simplement à travers des associations du département. C'est ce que fait le Département du Bas-Rhin et un rapide calcul montre qu'investir 1 € en faveur de l'insertion, c'est à terme économiser, sur le RSA, 4 €. Je pense que, là, il y a vraiment un travail à faire, parce qu'il y a un enjeu.

M. le Président

Philippe, tu évoques tellement de points, on ne sait plus... Je peux te répondre sur la question de l'insertion. Il y a proportionnellement autant de personnes, plus de personnes insérées dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin, en termes d'insertion, donc la sortie du dispositif en matière d'insertion, proportionnellement plus dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin, puisqu'évidemment les chiffres ne sont pas les mêmes.

Philippe TRIMAILLE

D'accord.

M. le Président

Si on veut comparer. On peut en parler cet après-midi par exemple. C'est effectivement... Moi, j'aime bien faire du « benchmarking ». Mais c'est un chiffre incontestable : le Haut-Rhin insère plus que le Bas-Rhin. Ce sont les chiffres de cette année. Cela dépend des périodes. Pardonnez-moi, il faut que je m'absente juste deux minutes, j'ai la presse.

Philippe TRIMAILLE

Je vais conclure, simplement en faisant un constat. Manifestement, je n'ai pas réussi à entamer la perfection qu'on affiche. J'essaierai de faire mieux la prochaine fois.

M. le Président

Raphaël.

Raphaël SCHELLENBERGER

Merci, M. le Président. Mon objectif ne serait pas forcément d'entamer une tentative d'afficher une perfection, mais bien d'essayer de contribuer à son amélioration. Pour ma part, je pense que dans le fond, la stratégie qu'on poursuit depuis l'an passé avec le premier budget qu'on a adopté, elle a de la cohérence. Bien sûr, on peut toujours trouver l'un ou l'autre choix qui diffère d'une année sur l'autre. Mais ce n'est pas parce qu'on fait des choix différents d'une année sur l'autre qu'il n'y a pas une vraie perspective budgétaire et une vraie stratégie de gestion de notre collectivité. Nous avons augmenté la pression fiscale légèrement l'an passé parce que nous étions dans une situation où nous n'étions même plus en mesure d'afficher de l'épargne nette de gestion. C'est-à-dire que nos dépenses de fonctionnement dépassaient presque nos recettes de fonctionnement et le remboursement de l'emprunt. De dire : « On réduit notre emprunt », 100 M€ en deux ans, on augmente notre capacité à investir en augmentant légèrement la pression fiscale, cela nous permet aujourd'hui de repartir dans une logique maîtrisée d'emprunt. Parce que si on n'avait pas eu cette réduction sensible de notre endettement, de notre encours de dette, on ne serait pas aujourd'hui en mesure d'afficher une stratégie sereine de gestion de notre dette. Ce n'est pas un « *one shot* » qui nous permet d'épurer la situation, à un moment donné, qui doit être perçu comme une incohérence dans notre gestion budgétaire. Je pense au contraire que notre gestion budgétaire, elle devrait nous permettre d'assainir nos

perspectives dans les prochaines années, et de ne pas se retrouver dans la situation dans laquelle on s'est retrouvés en début de mandat, qui est celle d'arriver dans une collectivité qui a pris beaucoup d'engagements en-dehors du mandat pour des projets en-dehors du mandat, ou déjà réalisés dans le mandat précédent mais non encore financés. C'est cela aussi la réalité de la situation que nous avons trouvée quand nous sommes arrivés aux affaires.

Sur le projet politique, là aussi, j'ai du mal à comprendre, après tous les échanges qu'on a eus, à différents moments, qu'on puisse aujourd'hui afficher qu'il n'y a pas de projet politique. Peut-être qu'en arrivant, chacun élu dans nos cantons, on ne s'était pas suffisamment coordonnés avant. C'est évident. Mais depuis, on a eu des discussions thématiques, mais on s'est aussi rencontrés à plusieurs reprises de façon transversale pour mettre en place un certain nombre de choses. On parle beaucoup des collèges. Il y a d'autres sujets sur lesquels on a déjà réussi à hiérarchiser un certain nombre de choses. Même s'il reste vraisemblablement des choix à faire, aujourd'hui, on a aussi les outils pour faire ces choix dont on ne disposait pas forcément en arrivant.

Mais j'ai bien compris que le temps de l'Assemblée, le temps de la collectivité n'est pas forcément le temps politique. C'est clair que globalement nous ne sommes pas dans une année électorale pour notre Assemblée. Ce n'est pas le cas individuellement. Je pense que l'exécutif aujourd'hui poursuit une politique cohérente. Mais après, ça et là, il peut y avoir des bisbilles locales. Mais je ne pense pas que ce soient ces bisbilles locales qui doivent coordonner, derrière, l'opposition dans notre Assemblée et nos discussions qui ont un regard départemental.

Rémy WITH

J'ai d'autres demandes de parole. Mme JENN.

Fatima JENN

Merci Rémy. C'est vrai que gouverner c'est prévoir. Mais gouverner c'est aussi choisir. Je voudrais juste donner un exemple concernant la dixième Commission, et notamment la protection de l'enfance. Nous avons choisi l'année dernière de la reconfigurer. La protection de l'enfance, maintenant, c'est plus d'accueil familial, c'est moins d'accueil institutionnel. L'accueil institutionnel qui nous coûtait 57 000 € par enfant. Maintenant, l'accueil familial, ce sont 29 000 € par enfant. C'est vrai que le suivi sera différent. C'est vrai que la mise en place sera différente. Donc, la mise en place, cette année, en 2017. Et en 2018, on pourrait dire – parce que prévoir, c'est cela aussi –, on pourrait dire que le budget sera contenu, voire baissé avec même peut-être un nombre d'enfants accueillis plus important. Voilà une politique que nous avons décidée ensemble et qui reflète la réalité de prévoir, parce que c'est cela aussi prévoir. Concernant le RSA et l'insertion, nous sommes en train d'y travailler. Un audit – et M. TRIMAILLE est au courant, parce que cela s'est passé dans la dixième Commission –, est prévu cette année. En faisant cet état des lieux sur le RSA et sur l'insertion, on va aussi proposer des solutions, ...et puis le travail que le Bas-Rhin a commencé depuis l'année dernière. Je vais d'ailleurs, peut-être, cet après-midi, pouvoir aussi intervenir dans ce sens. Merci.

Rémy WITH

Oui, en effet, il y a un certain nombre d'actions qui sont engagées, il y a des réflexions que l'on mène tout au long de l'année pour aller dans le sens qui avait été souhaité. C'est vrai aussi qu'on a peut-être oublié de rappeler qu'entre temps, je dirai, est passée par là la loi NOTRe aussi, ce qui nous a

retiré un certain nombre de compétences, il faut le dire, alors qu'on y était engagées par le passé. J'ai entendu tout à l'heure, par rapport à la gestion précédente, qu'il y a aussi eu, je dirai... Depuis, l'État a mis sa patte en nous retirant un certain nombre de dotations. Cela non plus, ce n'était pas prévisible. C'est venu pratiquement comme un coup d'assommoir au moment où on s'y attendait le moins. Donc je crois que tous ces éléments, il faut aussi qu'on les prenne en compte, pour pouvoir effectivement reconstruire une vraie politique. Je voudrais citer Dan MILLMAN, qui était un champion du monde de trampoline. À ses heures perdues, il était écrivain. Il disait : « Il faut concentrer notre énergie par sur le passé, mais pour construire l'avenir. » Je crois que c'est ce qu'il faudra qu'on envisage de faire dans cette assemblée à l'avenir. Bien, j'ai d'autres demandes de parole. Annick LUTENBACHER, ensuite Mme Marie-France VALLAT, et puis Brigitte.

Annick LUTENBACHER

M. le Vice-président, vous ne vous étonnerez pas si je mets ma casquette d'élue d'un territoire de montagne pour faire quelques réflexions pour acter...

Rémy WITH

C'est déneigé au moins, maintenant.

Annick LUTENBACHER

C'est déneigé, malheureusement. Malheureusement, c'est déneigé un peu partout, même sur les pistes. Je relève que dans ce débat d'Orientations budgétaires, on ne parle pas du tout de montagne. Je sais bien que des efforts très importants ont été faits depuis 2002 en matière d'investissement. Cela a fait l'objet d'ailleurs d'investissements très structurants sur certains sites. Il reste beaucoup à faire. Depuis 2015, la rigueur est installée dans notre hémicycle. On l'a actée de façon très compréhensive. On a acté le moratoire sur 2016 et sur 2017 pour tous ces investissements liés à la montagne. Cela a été très bien compris par les élus locaux qui connaissent les difficultés budgétaires du Département. L'état d'urgence dont parlait Lara a été accepté et acté, bien entendu. Mais je dirai qu'aujourd'hui ce débat d'Orientations budgétaires ouvre de nouvelles perspectives. Le Président STRAUMANN disait tout à l'heure que de nouveaux défis nous attendent, qu'on pourra augmenter les investissements, qu'on pourra également augmenter l'attractivité de notre territoire. Là je pense qu'il est important de ne pas oublier la montagne haut-rhinoise, parce que je rappelle que les attentes restent toujours très importantes sur ce territoire de montagne. C'est un terrain de jeu pour les citadins, c'est un outil, un formidable outil de développement touristique, qui s'intègre d'ailleurs dans une politique qui est menée au niveau du massif des Vosges. Mais la montagne, ce n'est pas seulement de l'air pur et c'est beaucoup d'emplois. Philippe TRIMAILLE le soulignait tout à l'heure : l'importance de parler de l'emploi. Et la montagne apporte également cet emploi et ce développement économique dont nous avons terriblement besoin.

Alors je voudrais rappeler aujourd'hui, à l'aube de cette année 2017, que nous sommes dans l'attente, que nous avons une pression très forte de ceux qui fréquentent la montagne. On sait très bien que 2017 sera une année sans grands investissements, sans nouvel investissement au niveau de la montagne haut-rhinoise. Mais on garde l'espoir et on souhaite surtout ne pas rester les oubliés et les laissés-pour-compte dans les Orientations budgétaires qui s'ouvrent et les perspectives qui s'ouvrent à compter de 2018. Le Président évoquait tout à l'heure les livres blancs qui vont fleurir au niveau des collègues, au niveau de tout ce qui est routes. Et je pense que là aussi il nous faut un livre blanc

pour la montagne, un livre peut-être blanc et vert, parce que c'est vrai que le blanc, actuellement, nous fait défaut. Mais je crois qu'il faut qu'on n'oublie pas la montagne, elle le mérite et il est important qu'on acte l'importance économique de ce territoire.

Rémy WITH

Bien, je suis sensible à ce que vous dites, Annick, parce que mon canton comprend aussi le Ballon d'Alsace. Donc, je veux dire, j'ai découvert la montagne, même si je la connaissais sous d'autres, sous un autre angle précédemment. En tant qu'élu je la connais, je la comprends aussi. Ceci étant, j'ai quand même cru relever tout à l'heure dans le diaporama qui a été présenté lors des Orientations budgétaires, notamment sur le programme pluriannuel, je crois qu'on avait nommément cité la politique montagne. Donc je crois savoir que dans la Commission de ce matin, des propos rassurants avaient été tenus, même si en 2017 peut-être les crédits attendus ne sont peut-être pas forcément au rendez-vous tels qu'on les aurait souhaités, mais sur le prévisionnel pluriannuel futur, on n'a pas oublié la montagne. Et puis elle fait partie du dispositif. Alors je suis tout à fait d'accord : il faudra peut-être que la Commission qui s'occupe de cette question, se penche sur le sujet et voit comment on peut programmer les investissements, comment on peut envisager les différentes actions par rapport aux finances que l'on peut dédier à la montagne. Donc je crois que cela, c'est un travail, c'est vrai. Je crains seulement... Quand vous parlez de livre blanc des collèges, vous vouliez dire qu'ils vont se noircir rapidement avec beaucoup d'engagements et qu'ils ne seront plus aussi blancs que cela à la sortie, parce qu'il y aura de gros chiffres qui vont s'additionner. Ceci étant, je crois qu'on ne va pas déborder sur le programme. La prochaine qui a demandé la parole, Marie-France.

Marie-France VALLAT

Merci Rémy. Dans la situation singulière qui est la mienne dans ce Conseil départemental, je ne souhaite pas participer aujourd'hui au débat qui vient d'avoir lieu. Je serai donc très brève. Les Orientations budgétaires qui viennent d'être présentées par Lara découlent d'une volonté d'une maîtrise budgétaire. M. le Président l'a dit, Lara l'a dit, qu'il fallait être confiant et ambitieux. Il est indéniable que l'ambition est un moteur important pour l'action que nous devons mener pour notre département et pour nos concitoyens. La non-augmentation des impôts est une décision que j'approuve pleinement. Les informations apportées sur l'évolution de la politique départementale concernant en particulier les aides aux aînés et les collèges, et je pourrais ajouter ce que vient d'évoquer tout de suite Annick, la montagne, mais il y aurait d'autres aspects, me paraissent insuffisantes pour que j'apporte toute ma confiance – ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existe pas du tout, mais en tout cas pas toute ma confiance – dans les Orientations présentées. Je m'abstiendrai donc.

Rémy WITH

Merci. Nous avons pris note. Brigitte KLINKERT.

Brigitte KLINKERT

Merci, Président, cher collègue. Merci, Lara, pour l'énorme travail, pas toujours facile, qui a été le tien. Je voudrais simplement ajouter un élément qui, peut-être, n'a pas été donné et qui concerne la culture et le sport, puisque le choix a été fait dans le cadre de ces OB de stabiliser les crédits dédiés

à la politique culturelle et à la politique sportive, puisque dans notre Département, contrairement aux voisins, nous avons encore une politique sportive dans le Haut-Rhin. Et c'est là le fruit d'une réelle volonté politique. Le Haut-Rhin, l'Alsace, vous le savez tous, est une terre qui compte des centaines et des centaines d'associations, des milliers de bénévoles qui sont engagés, mais aussi des structures qui emploient des professionnels et qui sont autant d'emplois dans notre région qui ne peuvent pas être délocalisés. On ne doit pas méconnaître ou mésestimer la dimension économique du sport et de la culture. Et puis la culture et le sport représentent bien l'ouverture vers l'autre, le lien social, et aussi, ils sont aussi le terreau de toute citoyenneté. D'ailleurs, nos Orientations dans ces deux domaines vont également en priorité vers les jeunes, vers les personnes en difficulté sociale et vers les personnes en situation de handicap. Enfin, je voudrais redire que l'action du Département dans ces domaines est vraiment, là aussi, la proximité, l'accompagnement des territoires. Et je voudrais simplement prendre un exemple tout récent : c'est celui de la création et de la belle réussite de la médiathèque départementale du Sundgau, qui fait un énorme travail de réseau et de proximité. Et dans ces domaines, nous allons aussi pouvoir avancer à l'avenir, encore beaucoup plus en lien avec le Département du Bas-Rhin. Voilà ce que je souhaitais ajouter. Merci.

M. le Président

Martine.

Martine DIETRICH

Non, je voulais... Tu es revenu. Voilà la raison. Parce que, moi, je regrettais ton absence pendant les Orientations budgétaires.

M. le Président

Je vous l'avais dit en partant, j'ai une télé qui voulait...

Martine DIETRICH

Mais c'est quand même un moment clé de l'année, les Orientations budgétaires. Le Président devait être présent. Voilà, c'est ce que j'avais à dire.

M. le Président

D'accord. Mais j'ai une télé qui voulait absolument faire un direct, alors... En plus, cela n'a pas marché, vous voyez. Donc je me suis absenté pour rien. Le son n'a pas fonctionné. Je suis désolé. Il faut aussi répondre à la presse.

Martine DIETRICH

Répondez plus tard.

M. le Président

Mais c'était en direct. Bon, c'est une drôle de remarque quand même. D'autres observations sur ces Orientations budgétaires ? Merci pour vos contributions. Donc je le rappelle : ce n'est pas le Budget ; ce sont les Orientations. Je le dis, je le répète. Des oppositions ? Fabienne.

Fabienne ORLANDI

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

Le Conseil départemental, après en avoir délibéré, prend acte de la présentation du rapport et de la tenue du débat, clôturées par un vote, relatif aux orientations budgétaires 2017.

M. le Président

Voilà, l'acte est pris. On passe à la deuxième Commission.

Fabienne ORLANDI

Non, il y a encore un rapport.

M. le Président

Ah il y a un rapport, oui, pardon. Les admissions en non-valeur. Je croyais que c'était le premier rapport. On ne l'a pas traitée l'admission en non-valeur ? On l'a pris dans l'autre sens. Lara. C'est très rapide, il n'y a pas grand-chose.

Lara MILLION

Ces admissions en non-valeur concernent des taxes d'urbanisme pour un montant de 2 473 €. J'ai fini.

M. le Président

Fabienne, tu as la parole.

Fabienne ORLANDI

PROPOSITIONS D'ADMISSION EN NON-VALEUR DE TAXE D'URBANISME

Le Conseil départemental, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'admission en non-valeur par le Directeur départemental des Finances publiques du Haut-Rhin, des taxes d'urbanisme irrécouvrables à concurrence de 2 473 €, selon l'état joint en annexe.

M. le Président

J'ai quand même une petite question juridique, puisqu'on dit : « Après en avoir délibéré, on prend acte de la présentation du rapport et de la tenue des débats, clôturés par un vote. » Je crois que c'est une nouveauté, non ? C'est la nouveauté de l'an dernier je crois. Donc il y a bien un vote. Oui. Il y a effectivement un vote. Parce que j'avais un doute. C'est une nouveauté. Donc les OB sont suivies d'un vote. D'abord on vote... D'ailleurs, on aurait dû prendre les rapports dans l'ordre. Proposition d'admission en non-valeur, les taxes d'urbanisme : qui est contre ? Qui est-ce qui s'abstient ? Adopté. On revient sur les Orientations budgétaires, qui sont soumises désormais à un vote. Qui est contre ? Qui est-ce qui s'abstient ? Adopté. Une abstention, Marie-France VALLAT. Merci Lara. Et on poursuit avec la deuxième Commission. Nicolas.

Nicolas JANDER

M. le Président, le rapprochement avec le Bas-Rhin n'est pas qu'une idée abstraite mais, concrètement, on parle du statut départemental relatif à l'ouverture des exploitations commerciales les dimanches et jours fériés dans le Haut-Rhin. Les deux assemblées des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, réunies le 25 septembre 2015 à Colmar, ont pris la résolution de procéder à l'actualisation et à l'harmonisation des statuts départementaux relatifs à l'ouverture des commerces les dimanches et jours fériés en Alsace pour apporter une réponse réglementaire adaptée aux réalités économiques et sociétales tout en préservant le repos dominical et les spécificités des territoires. Dans ce cadre, il vous est proposé d'approuver le projet de statut départemental révisé relatif à l'ouverture des exploitations commerciales les dimanches et jours fériés dans le Haut-Rhin et de prendre acte du projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de déroger au repos dominical et aux jours fériés pour certaines catégories d'exploitations commerciales dans le Haut-Rhin. La Commission Aménagement du territoire et Économie, réunie le 6 janvier 2017, a donné un avis favorable à ces propositions.

M. le Président

C'est un sujet important. C'est le genre de délibération qu'on prend tous les 80 ans. La dernière date de...

Nicolas JANDER

1928. On avait dix ans d'avance sur le Bas-Rhin.

M. le Président

À l'époque. Maintenant, on a peut-être un peu de retard – six mois. En fait, on s'est complètement concertés sur cette délibération, parce que les Alsaciens ne comprendraient pas que l'on ait des règles différentes dans le Haut-Rhin et dans le Bas-Rhin. Quelle est l'évolution essentielle qu'il faut retenir ? C'est que, peuvent ouvrir pendant 5 heures – ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent –, je synthétise, entre 7 heures et 13 heures pendant 5 heures les boucheries et charcuteries, qui ne pouvaient théoriquement pas ouvrir aujourd'hui, les marchands de fleurs – mais en pratique ils le faisaient déjà, il faut le savoir, mais on était dans une situation juridique limite –, les boulangeries et les boulangeries-pâtisseries – enfin il s'agit surtout des boulangeries, qui pourront désormais ouvrir le matin entre 7 heures et 13 heures. C'était une demande forte de la profession. Et les commerces à

prédominance alimentaire, et c'est ce qui a donné lieu à plus de débats : certains voulant 800 m². Donc on est tous tombés d'accord sur ce seuil de 399 m², 400 m², donc entre 7 heures et 13 heures. Mais là aussi, cela permet de régulariser des situations qui existent déjà par ailleurs dans notre département. Marie-France ?

Marie-France VALLAT

Je crois qu'effectivement il était bon, enfin il était normal de prendre ces statuts et de les adapter à ce qui est la réalité aujourd'hui. Moi je regrette quand même fortement l'ouverture des magasins qui vont jusqu'à 399 m², parce que cela me paraît trop important comme surface de magasin. Je regrette vraiment que l'on n'ait pas pu trouver une surface plus faible qui, effectivement, correspond à un besoin de proximité et, éventuellement, à une demande. Mais 399 m², cela me paraît quand même important. J'entends bien qu'il faut avoir une politique cohérente sur toute l'Alsace. Maintenant, je ne crois pas que cela réponde vraiment aux besoins. Si un touriste a besoin de s'alimenter, il trouverait la même chose dans une supérette de 120 m². Vraiment, cette disposition-là me gêne beaucoup. Mais c'est vrai que les fleuristes sont ouverts. Pourquoi ouvrir des magasins pendant 10 heures ? Je m'interroge. Certainement, [pour] certains commerces, cela paraît utile ; [pour] d'autres, cela paraît difficile. Ce point-là me gêne beaucoup et je ne partage pas cet avis sur ce point.

M. le Président

Les 400 m², on en a beaucoup discuté. Strasbourg réclamait même 1 000 m².

Marie-France VALLAT

Pour moi, c'est trop.

M. le Président

Pourquoi 400 m² ? C'est un peu le consensus qu'on a trouvé. D'abord, cela correspond aussi à une réalité d'existence de magasin.

Marie-France VALLAT

Définition juridique de magasin : je veux bien, mais ce n'est pas...

M. le Président

Si on met 200 m², certains magasins seront obligés de mettre – ce qui paraît un peu stupide –, de couper le magasin en deux. La réalité, c'est aujourd'hui des magasins de 400 m² : les Carrefour Market, etc. Donc on s'adapte à la réalité. Moi, sur le fond, moi je n'étais pas réellement demandeur. Mais il est quand même difficile qu'à Sélestat et à Colmar, on ait une législation différente.

Marie-France VALLAT

J'entends bien. Mais simplement, pour moi, cette ouverture des commerces correspond aussi à un choix de société. Pour moi, le commerce, ma foi, a peut-être besoin d'exister. Mais il y a aussi un jour où, effectivement, on peut faire autre chose que d'aller dans les commerces. Je pense que ces choix de société passent aussi par des dispositions telles que celle-là.

M. le Président

Raphaël.

Raphaël SCHELLENBERGER

Je ne vais pas disserter sur le passage d'une revendication religieuse à une revendication syndicale sur l'ouverture des magasins le dimanche. Cela me fait juste sourire. Par contre, j'aimerais quand même que l'on souligne deux avancées majeures sur cette délibération. La première, c'est l'esprit, et c'est bien la preuve, l'esprit de notre collectivité en matière de pilotage politique en Alsace. On a fait cela en toute intelligence et dès le début avec le Bas-Rhin, et je trouve que c'est très positif, comme sur d'autres sujets. On cite souvent l'ADIRA, l'ADT, la Maison de l'Alsace à Paris. J'espère qu'il y en aura régulièrement de nouveaux, comme celui-là, et qu'ils se passent aussi bien dans les discussions, comme celui-là. Même si on peut avoir, çà et là, des différences, un débat, comme on en a au sein de notre Assemblée. L'important c'est qu'à la fin, avec le temps que cela prend, le temps nécessaire que cela prendra, on arrive à faire converger progressivement nos politiques.

La deuxième réflexion, c'est que voilà une disposition vieille de plus de 100 ans, qui confère à notre collectivité un pouvoir réglementaire. Et certains voudraient nous dire que le pouvoir réglementaire relève de la seule strate administrative de l'État. Eh bien, voilà encore une preuve que les collectivités territoriales, quand on leur fait confiance, savent gérer, en respectant un certain nombre de valeurs, en respectant un certain nombre d'équilibres, et dans l'intérêt du développement du territoire, sans oublier celui de leurs administrés. Voilà un bel exemple pour les échéances à venir qui prouve bien que plus de décentralisation, c'est plus de responsabilité et c'est plus de liberté dans les territoires.

M. le Président

Brigitte.

Brigitte KLINKERT

Je voulais simplement demander, s'agissant effectivement d'une modification qu'on apporte à un texte vieux de plus de 100 ans – et on ne sait pas vraiment ce que cela va donner, même si je suis tout à fait d'accord sur le fait que c'est une décision pragmatique et que cela va permettre de maintenir des services qui sont essentiels à la population – : est-ce qu'on pourrait dire, comme l'a fait je crois d'ailleurs le Bas-Rhin, qu'on fait un bilan dans un an pour voir la situation ?

M. le Président

Ils l'ont mis dans la délibération dans le Bas-Rhin ? Parce qu'une fois que la réglementation est prise, c'est difficile de revenir dessus dans un an. Je vais vous dire. Par exemple, les 399 m², moi je n'étais pas chaud non plus. Je me suis dit, les petits magasins, etc. Mais j'ai deux exemples où les gérants sont venus me trouver. Ils m'ont dit : on sait aujourd'hui qu'on est dans une situation d'illégalité. Il y a des magasins qui sont ouverts, de 300-400 m², qui sont ouverts le dimanche matin. Si vous ne votez pas cela, si je suis obligé de fermer le dimanche matin, je ferme ma boutique, en particulier en zone rurale, enfin en zone semi-rurale, où ces magasins font leur marge le dimanche matin. Si aujourd'hui on ne prend pas cette décision, il y aura des structures... Parce que maintenant elles vont être désignées, comme c'est le cas dans le Bas-Rhin d'ailleurs. Il y a des structures qui font plus de 400 m² et qui sont maintenant complètement dans le viseur parce qu'elles sont manifestement dans une situation illégale. De dire : « On descend à 200 m² », on va tuer deux, trois commerces. Alors vous me direz : « Voilà ». Mais ce ne sont même pas des commerces qui sont situés en zone urbaine ; ce sont plutôt des commerces qui sont situés dans des zones plutôt rurales fragiles et que s'ils n'ont pas cette autorisation d'ouvrir le dimanche... Ils font leur marge le dimanche matin, il faut dire ce qui est. En semaine, les gens vont dans les supermarchés, ils vont dans les Aldi et compagnie où cela coûte moins cher évidemment. C'est un service, un petit peu, à la population qui est financé par l'ouverture dominicale. Daniel.

Daniel ADRIAN

Merci, M. le Président. Je voulais justement aller dans ce sens. Je suis le maire d'une commune où il y a un magasin de 380, 360 m². Juste dire que 100 m² de plus et de moins... 100 m², c'est 10 sur 10. C'est à peu près ce qui est au milieu, là, d'entre nous. Donc ce n'est pas là que se fait la différence. Mais croyez-moi, dans la commune où je suis maire, il y a ce magasin qui, en plus, est propriété... Les bâtiments sont la propriété de la commune. Un jour, c'est grâce au Département... Je regarde là notre Vice-président qui était présent ce jour-là, Raphaël. C'est grâce au Département que j'ai pu ouvrir et acquérir ce magasin drôlement utile à la population et à travers un CTV. Alors quand tout à l'heure tu as dit que, voilà, on hérite d'un passé, il y avait aussi un passé qui a été réfléchi. Je tiens juste comme cela à le dire entre les lignes. Mais de l'autre côté, ce magasin, c'est vrai, Président, tu viens de le dire, il fait son chiffre à deux tiers le dimanche. À deux tiers. Et sa survie, c'est le dimanche. Mais le dimanche, certes, tu l'as dit aussi Raphaël, c'est un phénomène de société. Et ce n'est pas parce que le magasin chez nous est ouvert qu'il y a plus de monde à l'église ou moins de monde au foot, etc... Cela n'influence en rien du tout. Mais en tout cas, cela correspond à un système actuel. Président, tu l'as bien dit, c'est un problème d'équilibre dans le monde rural par rapport à ce qu'on peut offrir à la population. Donc je crois que c'est une très bonne chose. Je peux vous en parler, d'exemples. Les mètres carrés, que l'on soit à 220 ou à 400. Mais 400 me paraissent un bon chiffre. En-dessous, c'est dangereux, comme tu viens de le dire. Mais au-dessus, c'est démesuré. Voilà. Merci.

M. le Président

400 m², c'est 20 m sur 20. Ce n'est pas l'hyper non plus. Mais moi j'étais convaincu à partir du moment où, lorsque j'ai vu ces petits commerçants en zone rurale qui, s'ils ne peuvent pas ouvrir le dimanche matin, il n'y aura plus d'offre toute la semaine, parce qu'ils font leur marché, ils font leur marge le dimanche. Maintenant, il est ouvert de manière illégale, ce commerce, aujourd'hui.

Daniel ADRIAN

Je peux ? Merci. Pour le moment, il était ouvert d'une manière illégale, sachant que l'exploitant, c'était lui-même qui était la seule personne qui travaillait. Il travaillait tout seul. Donc c'est le gérant. Donc il n'avait pas d'employé qu'il mettait à contribution. Cela, c'est un point. De l'autre côté, il est ouvert de 9 heures à 13 heures, ce qui est largement suffisant. Mais croyez-moi, il ne désemplit pas. Il y a la queue à la caisse.

M. le Président

D'autres réflexions ? La vente de marron, c'est à partir de 10 heures ? La vente de marron pendant 10 heures. Oui, c'est l'arrêté préfectoral. Parce que cela correspond à une réalité pendant les marchés de Noël. Les marchands de marrons sont là. Est-ce qu'il y a d'autres observations ? Des questions ? On peut considérer que c'est adopté ? Qui est contre ? Qui est-ce qui s'abstient ? Ah oui, la lecture du rapport. Pardon, excuse-moi. On y va.

Yves HEMEDINGER**STATUT DEPARTEMENTAL RELATIF A L'OUVERTURE DES EXPLOITATIONS COMMERCIALES LES DIMANCHES ET JOURS FERIES DANS LE HAUT-RHIN**

Le Conseil départemental, après en avoir délibéré, décide :

Article 1er : Il est interdit les dimanches et jours fériés d'ouvrir au public les exploitations commerciales et d'y occuper des salariés.

Article 2 : Par dérogation à l'article précédent, et à l'exception du premier jour des fêtes de Noël, de Pâques et de Pentecôte, l'ouverture au public et l'emploi de personnel sont autorisés pendant 5 heures au plus, pour les exploitations commerciales ayant pour activité principale les catégories d'activités énumérées ci-après :

- Les boucheries charcuteries,
- Les marchands de fleurs,
- Les boulangeries et boulangeries-pâtisseries,
- Les commerces à prédominance alimentaire dont la surface de vente est inférieure ou égale à 399 m², hors drive.

Article 3 : Les heures pendant lesquelles des salariés peuvent être occupés les dimanches et jours fériés en application des dispositions de l'article 2 de la présente délibération sont comprises entre 7 heures et 13 heures.

Article 4 : L'emploi des salariés doit s'effectuer dans le respect des dispositions légales, réglementaires ou conventionnelles en matière de durée du travail, d'amplitudes horaires, de repos hebdomadaires et quotidiens et de rémunération.

Article 5 : Les infractions aux dispositions de la présente délibération seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Article 6 : Toutes les dispositions antérieures relatives à l'ouverture des commerces les dimanches et jours fériés dans le Haut-Rhin sont abrogées.

Article 7 : La présente délibération s'applique à l'ensemble des communes du département.

Article 8 : La présente délibération entre en vigueur à compter du 1er mars 2017.

Article 9 : M. le Préfet, MM. les sous-préfets, les maires du département, les commissaires de police, les commandants des groupements de gendarmerie, le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution la présente délibération qui sera affichée et publiée au Bulletin d'Information Officiel du Département.

M. le Président

Je répète : oppositions ? Abstentions ? Adopté à l'unanimité. On poursuit avec la politique routière. Troisième Commission.

Alain GRAPPE

Rapidement, M. le Président. Cette nouvelle politique routière fixe les caractéristiques minimales, mais néanmoins sécuritaires, je tiens quand même à la préciser, d'aménagement des routes. Cela a fait l'objet d'une longue troisième Commission le 25 novembre, pour ceux qui étaient présents. C'est vrai que c'était assez long, mais nous avons redéfini complètement les caractéristiques minimales pour notre réseau routier, notamment en termes de ronds-points, de signalisations, de giratoires, de carrefours, pour fixer des règles plus strictes et plus minimalistes, qui nous permettent dans ce contexte budgétaire compliqué, je vais dire, qui nous permettent d'avoir des règles qui permettent de faire des économies, entre autres. Voilà. Je peux laisser la parole au rapporteur.

Lucien MULLER

POLITIQUE ROUTIERE

Le Conseil départemental, après en avoir délibéré :

- abroge la délibération du Conseil Général n°2005/I-3ème/05 du 10 décembre 2004 en tant qu'elle a arrêté la politique routière départementale en matière de caractéristiques d'aménagement des routes, de signalisation de police et de signalisation horizontale, et de traitement des obstacles latéraux ;
- abroge la délibération n°2000/III-301/19 du 29 septembre 2000 relative à la politique d'aménagement des voies spéciales de tourne-à-gauche ;
- abroge la délibération du Conseil Général n° CG-2010-4-3-10 du 7 décembre 2010 relative à la politique départementale en matière d'aménagement et de prise en charge financière des carrefours giratoires sur routes départementales ;
- adopte la nouvelle politique routière telle que figurant dans les annexes 1 à 4 jointes à la présente délibération ;
- donne délégation à la Commission Permanente pour toute modification à apporter à cette politique routière.

M. le Président

Des questions ? Des oppositions ? Adopté. On passe à la sixième Commission.

Michel HABIG

Merci, M. le Président. Il s'agit d'un rapport relatif à la politique de développement durable pour l'année 2016, qu'il s'agit d'approuver. Vous avez la synthèse du rapport sur votre table. Le rapport fait 47 pages. Je vous incite à le lire. Simplement rappeler ses grandes lignes. Le Département est en fait la collectivité la plus engagée dans le développement durable de par ses attributions. En effet, le développement durable est le croisement entre l'équité sociale qui est au cœur de notre politique, le respect de l'environnement qui a toujours été une politique forte de notre Département qui investit 11 M€ par an – rappelons à ce titre nos politiques GERPLAN ou l'aménagement de rivières, qui est unique dans notre pays –, et l'efficacité économique que nous continuons également de promouvoir. Ces trois items se déclinent, vous le voyez dans le rapport, en cinq finalités. Pour la première, le Département s'est fortement engagé dans les énergies renouvelables et l'amélioration thermique des logements sociaux, et a développé un ensemble de politiques dans le cadre de son programme PLANETE 68. Pour la finalité 2, le Département est très présent pour la préservation des espaces naturels et investit plus de 5 M€ par an pour préserver la biodiversité. La finalité 3 concerne la cohésion sociale, qui est vraiment le cœur de métier de notre collectivité. Je citerai aussi la préparation en 2016 et pour les années à venir de notre nouvelle action pour retisser du lien entre les bénéficiaires du RSA et la société grâce aux nombreuses offres de bénévolat qui peuvent être proposées à ces derniers. La finalité 4 concerne l'épanouissement de tous les êtres humains. Au-delà de nos actions dans le domaine social, nous sommes également un acteur majeur dans le domaine de l'éducation, de l'éducation à l'environnement, de la culture, du sport, du sport de pleine nature. Enfin, pour la finalité 5, je rappellerai juste notre implication forte dans les circuits courts et notre soutien sans faille à l'abattoir départemental et notre soutien également à nos agriculteurs.

M. le Président

Rémy.

Rémy WITH

M. le Président, je voudrais juste redire ce que j'ai dit ce matin en Commissions réunies. La Région est en train de mettre en place son Schéma régional de développement durable. Le Département du Haut-Rhin, le rapport le dit, est engagé dans le développement durable depuis des années, voire des décennies. Il serait vraiment souhaitable que nous puissions faire remonter – c'est vrai que nous sommes associés au débat du Schéma régional –, que nous puissions faire remonter à la Région, je dirai, toute l'action du Département du Haut-Rhin, tout le savoir-faire en la matière et tout ce que nous avons déjà fait et ce que nous accomplissons au fur et à mesure de l'année dans les différents domaines, pour que la Région puisse l'intégrer, et pour qu'on ne vienne pas nous imposer ex nihilo un schéma nouveau qui nous force à changer de politique et de parcours dans ce domaine. Je crois qu'on a été pionnier dans ce domaine par rapport à certains départements. Le minimum serait de s'inspirer de ce qu'on fait pour pouvoir peut-être nous permettre de continuer à le réaliser et de l'intégrer en tant que tel au Schéma régional. C'est le vœu que j'exprime ici et que je ne manquerai pas de défendre le jour où j'assisterai à certaines commissions.

M. le Président

Qui est-ce qui nous présente le rapport ? Annick.

Annick LUTENBACHER

SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ANNEE 2016

Le Conseil départemental, après en avoir délibéré, approuve le rapport relatif à la politique de développement durable pour l'année 2016 joint en annexe à la présente délibération

M. le Président

Oppositions ? Abstentions ? Adopté. On poursuit avec Pierre.

Pierre BIHL

Merci Président. La douzième Commission présente quatre rapports ce matin. [Dans] le premier rapport, il y a lieu d'adopter le procès-verbal de la dernière réunion publique qui a eu lieu le 2 décembre dernier. Le deuxième rapport, il y a lieu de prendre acte du compte rendu de la délégation donnée au Président du Conseil départemental dans le domaine des actions en justice. Nous avons un rapport qui concerne les ressources humaines. Comme je l'ai signalé en Commissions réunies, nous avons un point que nous avons retiré, qui concerne l'organisation et le temps de travail dérogatoire qui est applicable au personnel de la médiathèque et des agents du service de développement culturel, éducatif et sportif. Ce rapport doit repasser devant notre Comité technique paritaire qui se réunira le 20 février. On le représentera à l'Assemblée plus tard. Pour terminer, il nous faut, dans le cadre aussi du débat d'Orientations budgétaires, prendre acte d'un rapport concernant la situation en matière d'égalité femmes-hommes dans notre collectivité. Je voudrais juste relever que le taux de féminisation, qui est de 69 % dans notre collectivité, est supérieur à celui de la fonction publique territoriale, qui s'élève, lui, à 61 %. Voilà. Je propose, s'il n'y a pas de questions, à Fabienne ORLANDI de nous lire les délibérations.

M. le Président

Tu as le droit d'être synthétique dans la lecture.

Fabienne ORLANDI

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil départemental, après en avoir délibéré, adopte le procès-verbal de la réunion publique du vendredi 2 décembre 2016.

M. le Président

Qui est-ce qui est contre ? Qui est-ce qui s'abstient ? Adopté.

Fabienne ORLANDI

COMMUNICATION COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE DOMAINE DES ACTIONS EN JUSTICE

Le Conseil départemental, après en avoir délibéré, donne acte au Président de la communication relative à la délégation donnée au Président du Conseil départemental dans le domaine des actions en justice pour la période du 1^{er} mai au 30 novembre 2016

M. le Président

Oppositions ? Abstentions ? Adopté.

Fabienne ORLANDI

LES RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil départemental, après en avoir délibéré,

- autorise la création des emplois listés à l'annexe I ci-jointe et modifie le tableau des emplois de la Collectivité en conséquence ;
- autorise, en cas d'échec de la procédure de recrutement statutaire, le recrutement d'agents contractuels, sur la base de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, au vu des besoins des services, pour les emplois mentionnés dans l'annexe II, ci-jointe.
- approuve les listes nominatives des bénéficiaires d'avantages en nature concédés au sein de la Collectivité figurant dans les annexes III à V, ci-jointes.
- prend acte du rapport 2015 relatif aux conditions d'application de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés au sein de la Collectivité, présenté en annexe VI, ci-jointe.

Les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ces différentes mesures sont inscrits au budget

M. le Président

Oppositions ? Abstentions ? Adopté.

Fabienne ORLANDI

RAPPORT DE SITUATION EN MATIERE D'EGALITE FEMMES-HOMMES

Le Conseil départemental, après en avoir délibéré, donne acte au Président de la communication du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes

M. le Président

Des oppositions ? Abstentions ? Adopté. Pas de remarques ? Pas de questions ? Pierre, tu as demandé la parole, non ? On se retrouve à 14 heures 30 précises. Juste une dernière remarque. J'ai oublié de vous le dire. M. PRIOUL, qui est notre DRH, va assurer l'intérim de la direction de l'Éducation, de la Culture et du Sport. Vous le connaissez, M. PRIOUL. Levez-vous. Voilà. Mme GUBIANI retourne à la Solidarité. Donc on recherche... En attendant qu'on trouve un nouveau directeur de l'Éducation et du Sport. Merci.

La séance est levée.